



Aide Modification et annulation de vol Annuler une réservation

Comment puis-je demander une déclaration de non présentation (no show)?

Vous n'êtes pas monté à bord du vol ? Dans certains cas, vous pouvez faire jouer votre assurance annulation pour vous faire rembourser. Lorsqu'un assureur doit rembourser un billet, il réclame parfois une déclaration de non présentation. Nous confirmons dans cette déclaration que vous n'étiez pas présent sur le vol. Vous pouvez demander une déclaration de non présentation dans la rubrique My Transavia :

- Accéder à votre espace My Transavia
- Sur la première page, choisissez « no show statement »
- Cliquez sur « Continuer »
- Saisissez les données requises et cliquez sur « Télécharger »
- · Le document est téléchargé automatiquement

Avons-nous répondu à votre question?*



Questions liées

- **>** Comment puis-je annuler ma réservation?
- Quel montant me rembourse-t-on si j'annule ma réservation ?
- Comment obtenir un certificat d'annulation de réservation pour mon assurance?